

# ACCUEILS DE LOISIRS ET EMIS

## VACANCES D'HIVER 2017

Ouverture ALSH et EMIS du 13 février au 24 février 2017

**INSCRIPTION**  
**DU 3 AU 13 JANVIER 2017**

### Retrait de la fiche de souhait

#### ALSH :

- A la direction de l'Education
- Dans les mairies de proximités,
- Auprès du référent périscolaire
- Sur le site : [www.orleans-agglo.fr](http://www.orleans-agglo.fr)

**Retour auprès du  
référent  
périscolaire  
uniquement**

#### EMIS :

- A la direction de la Jeunesse,  
Des Sports et des Loisirs,
- Dans les piscines municipales,
- Auprès du référent périscolaire
- Sur le site : [www.orleans-agglo.fr](http://www.orleans-agglo.fr)

**Retour auprès du  
référent périscolaire  
ou par mail:  
[emis-ovc@ville-orleans.fr](mailto:emis-ovc@ville-orleans.fr)**

\*inscription ALSH : à la Direction de l'Education - Place de l'Etape 45000 ORLEANS.

\*inscription EMIS : à la Direction de la jeunesse, des sports et loisirs - 2 bis rue des  
Anglaises 45000 ORLEANS.

**Pensez à actualiser votre dossier (assurance, justificatifs d'activité...)**

En cas de demandes de réservation trop nombreuses, les souhaits seront examinés par une commission d'attribution suivant des critères de priorité indiqués dans le règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement et de l'EMIS.

Des refus de réservation seront opposés si la famille est en situation d'impayés sur la ou les factures des deux mois précédant la facture en cours